Espace
des diversités
et de la laïcité

14h
Vendredi 21 mars

Cyber-haine, quels leviers d'actions ?

Quand Internet déverse des messages intolérants…

CONFÉRENCE DÉBAT
Avec la participation de journalistes, sociologues et juristes spécialisés dans la lutte contre les discriminations. Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR

Espace des diversités
et de la laïcité

38, rue d'Aubuisson - 31000 Toulouse
Métro : Jean-Jaurès ou François-Verdier
Tél. : 05.81.91.79.60
site : www.nondiscrimination.toulouse.fr
www.facebook.com/espacediversitestoulouse
couriel : espace-diversites-et-laicite@mairie-toulouse.fr

CYBER-HAINE, QUELS LEVIERS D'ACTIONS

La cyber-haine désigne la haine qui s'exprime sur Internet entre autre par le racisme, le sexisme ou l'homophobie par des brimades, insultes ou violences à l'encontre de personnes en raison de leur couleur de peau, de leur sexe, de leur origine, de leur religion, de leur sexualité ou goûts culturels. Environ 13 000 signalements relatifs à la cyber-haine ont été répertoriés en 2012 par la plate-forme Pharos, la « police du net » du ministère de l'Intérieur dédiée à la surveillance des sites.
Internet, formidable outil de recherche et d'information qui permet de communiquer et d'échanger des idées, est aussi le relais de propos intolérables.
L'Espace des diversités et de la laïcité a choisi la journée du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, pour aborder cette question. L'occasion de mieux appréhender ce phénomène en débattant de l'actualité relative à la cyber-haine, des questions de droit et des actions entreprises permettant de lutter contre ce fléau.

Entrée libre et gratuite (auditorium)
dans la limite des places disponibles
Le vendredi 21 mars à 14h .
Accueil à partir de 13h30.

Avec la participation et les interventions croisées de spécialistes : journalistes, sociologues, juristes…

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'Apartheid. En proclamant la Journée internationale en 1966, l'Assemblée des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2142 (XXI)].

Coalition Européenne des Villes contre le Racisme

MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR